

BENOIT DORIN

Formations Retraite et prévoyance / volet droit social



Maître BENOÎT DORIN est avocat au barreau de GRASSE et a prêté serment le **05 janvier 2011** ; il cumule à ce jour **11 années d'expérience**.

- Benoit DORIN conseille et assiste les sociétés françaises et internationales sur toutes les questions relatives au droit du travail et, notamment, en matière de retraite et prévoyance
- En outre, Benoit conçoit et anime des formations en droit social pour les centres de formation Erys et Alter Coach
- Il est coauteur de l'ouvrage « **Comment Gérer la transition EMPLOI/RETRAITE** » aux Éditions Eyrolles (2010)



CHASSANY WATRELOT ASSOCIES



Classé meilleur Cabinet d'avocat 2019 par « Le Point et Statista », parmi les meilleurs cabinets français en droit social par le Legal 500 EMEA 2018)



EXPERTISE



CURSUS

Titulaire d'un DESS de droit et pratique des relations de travail



CHASSANY WATRELOT & ASSOCIES



SOMMAIRE

- Page 3** **LE CABINET CHASSANY WATRELOT & ASSOCIÉS**
- Page 15** **LES MÉTIERS : CONSEILLER + DÉFENDRE + TRANSMETTRE**
- Page 22** **L'EXPERTISE**
- Page 31** **LES ÉQUIPES**



LE CABINET CHASSANY WATRELOT & ASSOCIÉS

L'EXPERTISE JURIDIQUE
AU SERVICE
DES RESSOURCES HUMAINES

UN CABINET D'AVOCATS DÉDIÉ AU DROIT SOCIAL ET AUX RESSOURCES HUMAINES

Fondé en 1987, le cabinet Chassany Watrelot Associés est l'un des principaux cabinets français dont l'activité est exclusivement dédiée au droit social et aux autres branches du droit qui impactent le management des ressources humaines.





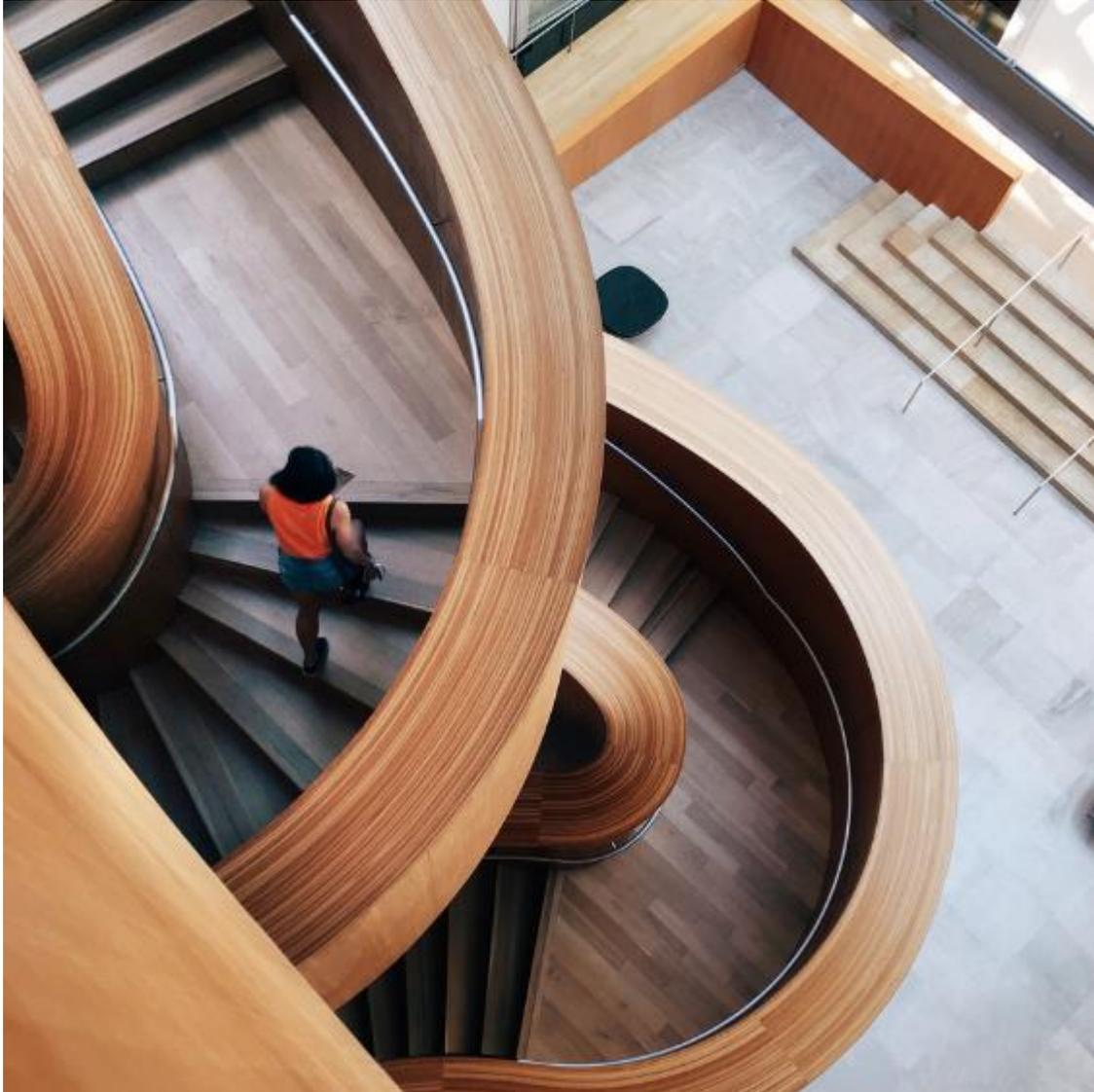
L'EXPERTISE JURIDIQUE AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Lors d'opérations de grande envergure comme dans la gestion au quotidien des ressources humaines, Chassany Watrelot & Associés mobilise l'ensemble de ses expertises et ressources pour offrir des solutions sur mesure, opérationnelles et sécurisées, prenant en considération les impératifs de ses clients et leur environnement économique.



CHASSANY WATRELOT & ASSOCIÉS, C'EST...

- Plus de 30 ans d'expérience en droit du travail au service de clients de premier ordre
- 60 avocats, spécialistes du droit social
- 3 bureaux en France : Paris, Lyon, Sophia-Antipolis
- 4 bureaux au Maghreb : Casablanca, Tanger, Tunis, Alger



3 MÉTIERS

CONSEILLER + DEFENDRE + TRANSMETTRE

Présent à Paris, Lyon, Sophia-Antipolis ainsi qu'au Maghreb, Chassany Watrelot & Associés conseille et assiste des groupes et entreprises de dimension nationale et internationale devant toutes les juridictions.

Les avocats du cabinet conçoivent et animent également des formations professionnelles en droit social adaptées aux besoins des clients.



8 PÔLES D'EXPERTISE

RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

RESTRUCTURATIONS

FUSIONS & ACQUISITIONS

MOBILITÉ INTERNATIONALE

RÉMUNÉRATION & ÉPARGNE SALARIALE

RETRAITE & PRÉVOYANCE

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SÉCURITÉ SOCIALE



UNE EXCELLENCE RECONNUE

LEGAL 500 EMEA 2020 + LEGAL 500 PARIS 2020

Classement des meilleurs cabinets d'avocats français en droit social

CHAMBERS EUROPE 2020

Classement des meilleurs cabinets d'avocats français en droit social

OPTION DROIT & AFFAIRES 2020

Classement des meilleurs cabinets d'avocats en matière de PSE et contentieux collectifs afférents

PALMARES LE POINT 2020

Classement des meilleurs cabinets d'avocats français en droit social

L'INFORMATION JURIDIQUE AU BOUT DES DOIGTS

LE DÉCRYPTAGE OPÉRATIONNEL DE L'ACTUALITÉ DU DROIT SOCIAL À DESTINATION DES ENTREPRISES

CW/ACTU : lettre d'information hebdomadaire consacrée à la jurisprudence la plus récente, aux nouvelles mesures législatives et réglementaires relatives au droit social et à toutes les autres aires du droit impactant les ressources humaines.

RECTO\VERSO et QUID\NOVI : dossiers spéciaux proposant une synthèse exhaustive et pragmatique des réformes juridiques les plus récentes en matière de droit du travail et de protection sociale complémentaire.

Des conférences annuelles sur un sujet brûlant de l'actualité où des spécialistes, hauts magistrats, chercheurs ou praticiens sont invités à débattre et répondre aux questions des clients du cabinet.

Des petits déjeuners et ateliers thématiques pour faire le point de manière conviviale sur un sujet de l'actualité du droit social et son application dans l'entreprise.



UN CABINET DIGITAL

DES TECHNOLOGIES DE POINTE AU SERVICE DU DROIT SOCIAL ET DES RESSOURCES HUMAINES

Parce que l'adaptabilité et la réactivité sont des maître mots dans une activité économique globalisée, Chassany Watrelot & Associés utilise au quotidien les technologies les plus récentes.

De plus, le cabinet est à même de développer un certain nombre de solutions IT sur mesure (emailing, serveur dédié, extranet, modélisation, webinars...) afin de soutenir des propositions de solutions ou stratégies innovantes, opérationnelles et sécurisées et faciliter leur mise en œuvre.

Outre un ERP dédié à la gestion courante des affaires qui lui sont confiées, le cabinet a recours à divers outils technologiques et notamment à un algorithme prédictif qui va consolider l'élaboration de stratégies par la recherche de millions de décisions de justice, leur décryptage et schématisation, permettant une meilleure évaluation des risques juridiques et financiers.



Gestion optimisée des dossiers
et maîtrise des coûts

Flexibilité et efficacité

Sécurisation des données
et respect des normes

Mise à disposition de l'information
juridique en continu



LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

CHASSANY WATRELOT & ASSOCIÉS A TOUJOURS PORTÉ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES EN GÉNÉRAL ET À L'IMPACT DE SON ACTIVITÉ EN PARTICULIER

Le cabinet a mis en œuvre différentes mesures et poursuit continuellement sa réflexion sur les moyens visant à protéger, améliorer et promouvoir la qualité de l'environnement et réduire son empreinte carbone (réduction drastique des impressions, abandon des gobelets jetables, diminution des emails, recours à des fournisseurs implantés localement et aux transports en commun).

Une attention particulière est également accordée au recyclage (papier, piles, toner, matériel informatique...) et une politique de sélection des fournisseurs du cabinet est également développée.

Enfin, à l'exception des actes authentiques, l'ensemble des dossiers et documents du cabinet est quasi intégralement dématérialisé.



L'ENGAGEMENT SOCIAL

CHASSANY WATRELOT & ASSOCIÉS SE RETROUVE DEPUIS TOUJOURS DANS LES VALEURS D'OUVERTURE, D'ÉQUITÉ & DE SOLIDARITÉ

Chassany Watrelot & Associés s'engage chaque année au profit d'associations.

Les avocats du cabinet s'investissent également dans le monde associatif au travers des concours d'éloquence, l'accès au droit et à l'éducation ou la réinsertion des salariés par exemple, et traitent un certain nombre d'affaires *pro bono*.



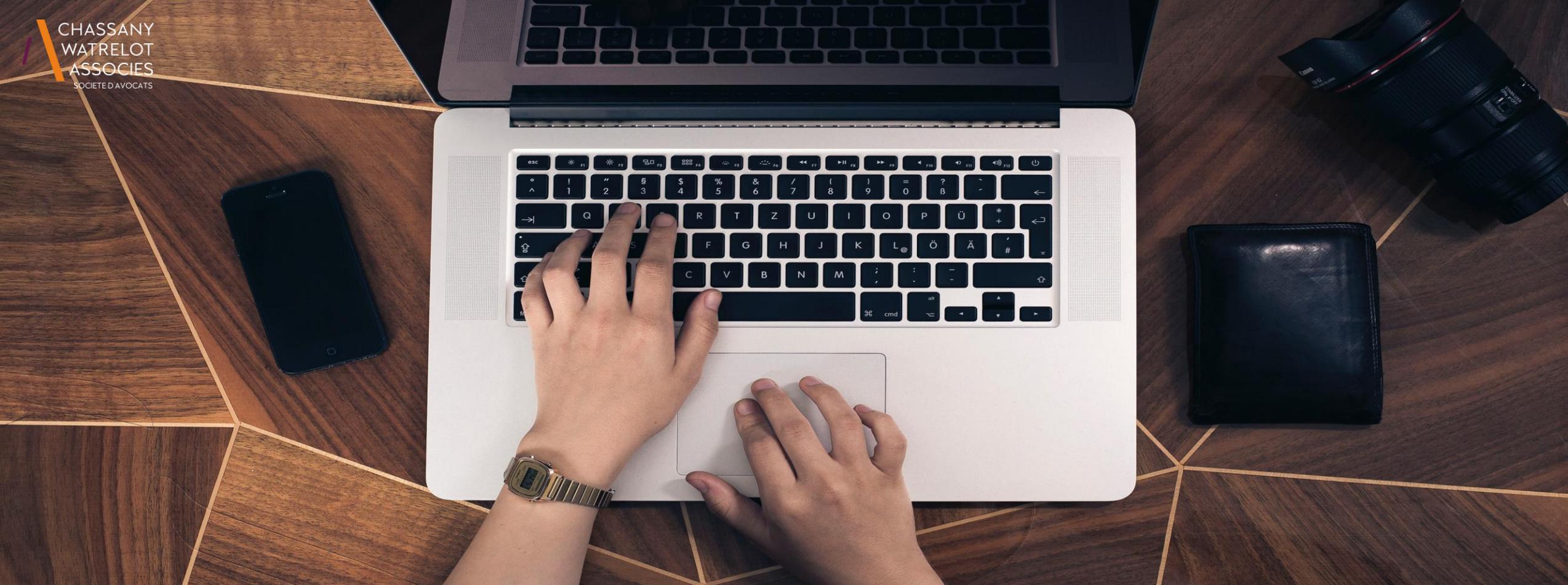
LA CONVIVIALITÉ & L'EXCELLENCE

ÉGALITÉ, DIVERSITÉ & QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

De tous âges et de tous horizons, les avocats du cabinet, hommes et femmes, ont des personnalités et des expériences de vie très diverses et complémentaires : issus des facultés de droit, mais également anciens huissiers, magistrats ou assistantes juridiques quand d'autres ont fréquenté les bancs de la faculté de langues ou de philosophie ou encore ceux des grandes écoles.

Chassany Watrelot & Associés est bien sûr très fier de cette diversité qui fait sa richesse et sa différence.

Enfin, le cabinet accorde une grande importance à la qualité du cadre et des outils de travail et s'engage chaque jour pour développer la qualité de vie au travail tout en veillant à la santé et la sécurité de ses membres (aménagement des bureaux et espaces communs, outils de travail performants, formations, événements sportifs ou festifs...).



3 MÉTIERS

CONSEILLER + DÉFENDRE
+ TRANSMETTRE

CONSEILLER

UN CONSEIL SUR MESURE ■ UNE EXPERTISE UNIQUE

Plus qu'un suivi, c'est un accompagnement que propose Chassany Watrelot & Associés, mettant en face de ses clients des interlocuteurs dédiés qui connaissent parfaitement leur historique social et peuvent ainsi anticiper et répondre à toute question spécifique, même dans l'urgence.

Le conseil fait appel au droit social mais également aux autres branches du droit qui impactent les ressources humaines.

Le conseil en droit du travail s'exerce sur tout ce qui a trait à la gestion du personnel et aux politiques de ressources humaines.



CONSEILLER

« EN DROIT DU TRAVAIL, LE CONSEIL EXIGE UNE FORTE IMPLICATION DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS AVANT, PENDANT ET APRÈS LA DÉCISION. »

- La détermination rigoureuse des enjeux et des problématiques
- L'identification et l'évaluation de tous les risques potentiels
- La formulation du droit applicable en termes précis et explicites
- La proposition de solutions et stratégies innovantes, opérationnelles et sécurisées
- L'expression des implications financières des solutions et stratégies préconisées
- L'accompagnement de l'entreprise tout au long de la mise en œuvre de la solution adoptée



DÉFENDRE

ÉPAULER ■ SOUTENIR ■ DÉFENDRE

Chassany Watrelot & Associés défend les entreprises à l'occasion de tous les litiges portés devant les juridictions ayant à connaître des contentieux en matière de droit du travail et de protection sociale, que ceux-ci soient individuels ou collectifs.

La gestion des contentieux confiés obéit à la même philosophie que celle mise en œuvre dans le conseil : proximité avec les clients, examen approfondi du dossier permettant de déterminer une stratégie de défense en s'appuyant sur la connaissance de l'entreprise.



DEFENDRE

« *LORSQUE LA PHASE JUDICIAIRE EST INÉVITABLE, IL EST IMPORTANT D'AVOIR BÂTI AVEC SES CLIENTS UNE RELATION FORTE ET DE CONFIANCE AFIN NON SEULEMENT DE CONSEILLER MAIS D'ÉPAULER, DE SOUTENIR ET DE DÉFENDRE. »*

- L'évaluation rigoureuse du risque judiciaire
- Le développement d'une stratégie globale par des spécialistes du contentieux
- L'assistance concrète dans la constitution du dossier
- La représentation et l'assistance à toutes les étapes de la procédure
- Un reporting fiable et précis du dossier
- Une gestion rigoureuse de l'exécution des décisions et des voies de recours



TRANSMETTRE

DES FORMATIONS OPÉRATIONNELLES & NOVATRICES

Chassany Watrelot & Associés organise de nombreuses sessions de formation professionnelle en droit social en collaboration avec des organismes de formation et en particulier avec [Erys](#).

- Formations inter-entreprises : le cabinet anime des sessions de veille juridique sociale pour aider les équipes ressources humaines à décrypter en temps réel les nouveautés réglementaires et jurisprudentielles.
- Formations intra-entreprises : après un diagnostic des besoins de formation de leur client, les avocats du cabinet construisent un projet formation au contenu adapté, opérationnel et concret, prenant en considération les attentes et les contraintes du client.



TRANSMETTRE

« PARCE QUE LE DROIT SOCIAL S'APPREND, CHASSANY WATRELOT & ASSOCIÉS MOBILISE TOUTE SON EXPERTISE ET SON EXPÉRIENCE POUR OFFRIR DES FORMATIONS AUX MANAGERS ET À TOUS LES PROFESSIONNELS DES RESSOURCES HUMAINES. »

- Un contenu et des objectifs pédagogiques ciblés
- Des méthodes pédagogiques ajustées en fonction du thème abordé et du public concerné
- Des formations opérationnelles s'appuyant sur l'expérience de praticiens du droit
- Des modalités pratiques prenant en compte les contraintes d'organisation et de délai





L'EXPERTISE

8 PÔLES D'EXPERTISE DE POINTE
POUR RÉPONDRE SPECIFIQUEMENT
AU BESOINS DES ENTREPRISES

RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

Les relations collectives du travail recouvrent la gestion des relations avec les instances représentatives du personnel et la négociation du statut collectif au sein de la branche, du groupe ou de l'entreprise. Leur maîtrise :

- implique une parfaite connaissance de la législation et de son interprétation jurisprudentielle, en constante évolution depuis l'adoption de la loi du 20 août 2008 sur la démocratie sociale,
- contribue au maintien d'un bon climat social dans les entreprises et répond également à la volonté du législateur qui, tantôt de façon incitative, tantôt de façon contraignante, encourage la négociation collective d'entreprise.

Partenaire des entreprises et/ou des organisations d'employeurs, Chassany Watrelot & Associés apporte sa connaissance de la législation et de la jurisprudence ; sa réactivité et son analyse lui permettent de les aider à maîtriser la gestion des relations collectives du travail tout en veillant à toujours anticiper les conséquences des options stratégiques retenues sur la gestion de l'entreprise.



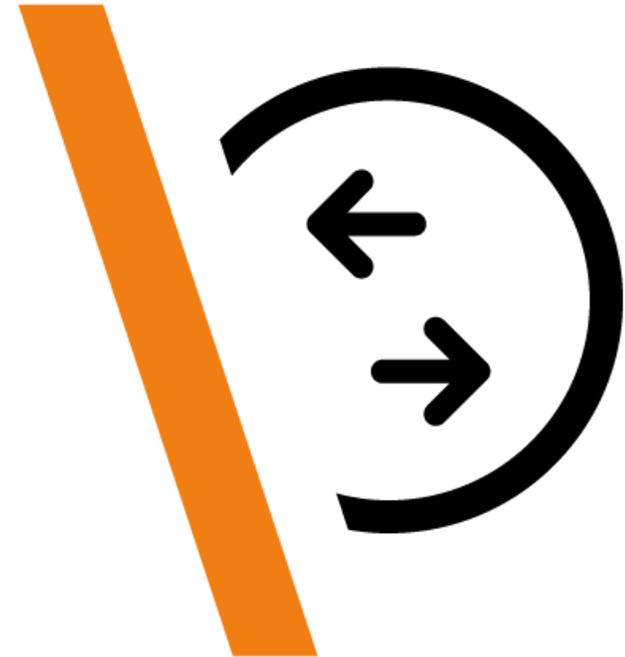
RESTRUCTURATIONS

Chassany Watrelot & Associés intervient fréquemment lors des opérations de restructurations d'entreprises (réorganisation, transfert d'activités, opérations d'internalisation ou d'externalisation, plan de réduction d'effectifs).

La délicatesse et la complexité de ces opérations ainsi que l'importance de leurs conséquences sociales nécessitent une expertise clairvoyante et sûre en amont ainsi qu'une assistance solide et précise tout au long du processus.

Grâce à son pôle Restructurations, Chassany Watrelot & Associés mobilise l'ensemble de son expérience et de ses ressources pour offrir aux entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, des solutions innovantes, opérationnelles et sécurisées, prenant en compte tous les impératifs de leur réalité économique.

Modifier une organisation existante, internaliser ou externaliser des activités, restructurer l'entreprise, mettre en place des plans de réduction d'effectifs : Chassany Watrelot & Associés intervient à chaque étape en veillant à la sécurisation des opérations envisagées.



FUSIONS & ACQUISITIONS

La recherche d'une plus grande compétitivité conduit naturellement les entreprises à vouloir accéder dans les meilleures conditions à une taille jugée optimale qui assurera leur pérennité et leur croissance.

La réussite d'une opération de fusion-acquisition nécessite de tenir compte, en amont, de la variété des normes applicables au sein des entreprises, de la complexité grandissante de la législation ainsi que des risques liés à ce type de transactions, tant en matière civile qu'en matière pénale.

Une attention particulière doit être accordée à l'information et à la consultation des institutions représentatives du personnel concernées : une bonne communication permettra de prévenir les difficultés et de respecter le calendrier de l'opération préalablement établi.

Chassany Watrelot & Associés conseille et assiste les entreprises dans les opérations de fusions-acquisitions, qu'il s'agisse des acheteurs ou des vendeurs. Très délicates, ces opérations exigent un fort conseil en amont, une évaluation sensible des différences culturelles et un suivi à chaque étape de la procédure.



MOBILITÉ INTERNATIONALE

La mondialisation des affaires et la nécessité de fidéliser les hommes-clés dans un contexte très concurrentiel, font de la mobilité internationale des salariés un enjeu majeur pour les entreprises.

Sa réussite implique une parfaite maîtrise de tous les aspects liés aux transferts internationaux : droit du travail, protection sociale et rémunération, en France comme à l'étranger.

Chassany Watrelot & Associés a développé une expertise toute particulière dans la gestion de la mobilité et apporte aux sociétés une aide adaptée à leur développement à l'international.

L'expertise du cabinet repose sur un service sur-mesure, intégrant une recherche permanente d'optimisation des coûts et un accompagnement personnalisé des cadres internationaux, dans un souci constant de sécurité des solutions préconisées.



RÉMUNÉRATION & ÉPARGNE SALARIALE

Chassany Watrelot & Associés accompagne et conseille les entreprises dans la mise en œuvre de leur politique individuelle et collective de rémunération & épargne salariale, afin de leur permettre au mieux d'attirer, de motiver et de fidéliser les dirigeants et collaborateurs.

Son expertise et son expérience du monde de l'entreprise en font un réel partenaire lors de la mise en place ou de la renégociation de leurs dispositifs d'épargne salariale (intéressement, participation, plans d'épargne...).

Le cabinet conseille également au plus près les entreprises dans leur recherche de solutions et d'optimisation de la rémunération des dirigeants.

Chassany Watrelot & Associés a constitué une équipe de spécialistes en droit social disposant également d'expertises en matière de droit de la sécurité sociale et en droit fiscal qui lui permettent d'offrir une assistance sur mesure à chaque étape de l'opération projetée et de proposer des solutions opérationnelles, innovantes et sécurisées.



RETRAITE & PRÉVOYANCE

Chassany Watrelot & Associés accompagne les entreprises lors de la mise en place et l'évolution de leurs régimes complémentaires de prévoyance/santé et de leurs plans de retraite supplémentaire.

Son expertise reconnue en matière de retraite & prévoyance lui permet de les conseiller tant dans leurs relations avec les salariés et leurs représentants (comité social et économique, organisations syndicales...), qu'avec les opérateurs extérieurs (organismes assureurs, courtiers, gestionnaires...) et les organismes de recouvrement des cotisations.

Son expérience du monde de l'entreprise, sa maîtrise du droit du travail, du droit fiscal et de l'univers complexe des produits d'assurance, associées à sa totale indépendance vis-à-vis des opérateurs d'assurance, sont autant d'atouts qui renforcent la pertinence de ses conseils.



SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CONDITIONS DE TRAVAIL ACCIDENTS DU TRAVAIL & MALADIES PROFESSIONNELLES

Une défaillance de l'entreprise dans l'identification des effets du travail sur la santé des salariés entraîne de lourdes conséquences tant humaines qu'économiques : atteinte à l'image, contentieux individuels et collectifs, surcoûts directs et indirects (perte de productivité et de performance, pénalités financières...).

Anticiper les contentieux futurs passe par le respect des obligations en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'entreprise.

Chassany Watrelot & Associés offre aux entreprises un accompagnement adapté à leur activité et aux dernières évolutions juridiques tant lors de l'élaboration et du suivi de leur politique de prévention des risques professionnels, que dans la conduite de leurs relations avec les instances représentatives du personnel. Le cabinet accompagne aussi ses clients lors de la survenance des AT/MP et les assiste dans toutes les étapes de ces dossiers et de leurs phases précontentieuses ou contentieuses.



SÉCURITÉ SOCIALE

La connaissance du droit de la sécurité sociale est indispensable :

- à la gestion du personnel, que ce soit au stade de l'embauche, de l'exécution du contrat de travail ou de sa rupture,
- mais également, à la définition de la politique RH de l'entreprise dans un contexte de multiplication des obligations « sanctionnées » par une pénalité assise sur la masse salariale (plans seniors, égalité hommes/femmes, pénibilité).

Son application est d'autant plus délicate qu'il s'agit d'une législation par définition évolutive et que les positions des URSSAF ne sont pas toujours harmonisées.

Chassany Watrelot & Associés propose son expertise dans l'application des règles de sécurité sociale en amont, mais également lors des opérations périodiques de contrôle des entreprises. Ses équipes appréhendent immédiatement les impacts des évolutions de la réglementation de la sécurité sociale pour les entreprises. Elles assistent ainsi de façon optimale ces dernières dans leur mise en application et dans les arbitrages à opérer.





LES ÉQUIPES

DES AVOCATS SPECIALISTES
DES RESSOURCES HUMAINES

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Grands groupes nationaux et internationaux ou PME, les clients du cabinet Chassany Watrelot & Associés bénéficient à la fois du suivi personnalisé d'un avocat qui leur est spécialement dédié, et de l'expertise de l'ensemble des avocats du cabinet grâce à la haute technicité de ses pôles d'expertise et à une organisation transverse qui valorise la proximité et la qualité de la relation.



DES AVOCATS DÉDIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES



Aymeric d'ALANÇON Myriam ANOUARI Marie ARNAULT Pauline BARTHELEMY Sébastien BELBIS Yoan BESSONNAT Julien BOUCAUD-MAITRE Sébastien CELLIER Philippe CHASSANY Laurence COHEN Charlène DANGOUMAU Benoît DORIN Benoît DUBESSAY Marie FENIE Bérangère FONDELLI Anne de GABORY Sabrina GENE BRIER Jean GERARD Elisabeth GRAUJEMAN Hélène GUILLOT Marie HANACHOWICZ Franck JANIN Aurélie JEANMAIRE Xavier de JERPHANION Mathieu LAMARCHE Aude LAMBERTON Ariane LANDAU Sophie de LA SABLIERE Nicolas LAVIGNE François LIVERNET d'ANGELIS Estelle LOGEIS Pierre LUCAS Miléna MANNEVAL Yves MERLE Natacha MEYER Vanessa MIRAILLES Bérangère de NAZELLE Mohamed OULKHOUIR Julia PETTEX-SABAROT Mickaël PHILIPONA Sébastien PONCET Juliette POUYET Magali PROVENÇAL Mathieu RAIIO de SAN LAZARO Faustine RENAUD Camille ROCHE Suzanne SAUVINET Alexandre VERAN Jérôme WATRELOT Virgile ZEIMET

L'EXPERTISE JURIDIQUE AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

PARIS

8 rue Chateaubriand 75008 PARIS France

Tél. +33 (0)1 44 34 84 84 Fax : +33 (0)1 44 34 84 85

Email : cwa.paris@cwassocies.com

LYON

Cité Internationale 94 quai Charles de Gaulle 69463 LYON CEDEX 06 France

Tél. +33 (0)4 37 51 16 16 Fax : +33 (0)4 37 51 16 17

Email : cwa.lyon@cwassocies.com

SOPHIA-ANTIPOLIS

Espace Berlioz 100 rue Albert Caquot 06410 SOPHIA-ANTIPOLIS France

Tél. +33 (0)4 93 33 55 55 Fax : +33 (0)4 92 58 93 69

Email : cwa.sophia-antipolis@cwassocies.com

cwassocies.com